ARRÊTÉ

DE MISE À LA RETRAITE AVEC DROIT À PENSION C.N.R.A.C.L.

POUR CARRIERE LONGUE

DE M ..................................

*GRADE*

Le Maire *(ou le Président)* de …………..……,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu les lois n°2003-775 du 21 août 2003 et n°2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites,

Vu le décret n°2003-1306 du 26 décembre 2003 relatif au régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales,

Vu le décret n°2014-350 du 19 mars 2014 relatif à la retraite au titre des « carrières longues»,

Vu la lettre en date du ………… par laquelle M ……..…… sollicite son admission à la retraite à compter du …………,

Considérant que M ……..…… est affilié(e) à la CNRACL sous le numéro ………,

Considérant que M………… remplit les conditions d’âge et de durée d’assurance requise pour bénéficier d’un départ anticipé à la retraite,

**ARRÊTE**

ARTICLE 1 : A compter du ..............., M ……..…… , né(e) le ……………., est admis*(e)* à faire valoir ses droits à la retraite pour « carrière longue », sous réserve de l'avis conforme de la C.N.R.A.C.L.

**ARTICLE 2** : A compter de cette même date, l’intéressé*(e)* sera radié*(e)* des effectifs de la collectivité et des cadres de la fonction publique.

**ARTICLE 3** : Le Directeur Général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé*(e)*, et dont ampliation sera transmise au :

- Directeur de la CNRACL,

- Président du Centre de Gestion,

- Comptable de la Collectivité.

Fait à …………… le …………….,

Le Maire *(ou le Président)*,

Le Maire *(ou le Président)*,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d’Orléans dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié le ...................

Signature de l’agent :